

**17 octobre 2024**

**Journée Mondiale du Refus de la Misère**

**« Mettre fin à la maltraitance sociale et institutionnelle »**

**Centre Culturel de Rencontre Abbaye de Neumünster  
Luxembourg**

**Témoignage**

Le prochain témoignage explique que des fois cela se peut aussi se passer différemment. On a le droit de vouloir prendre appui sur une assistante sociale si on ne se sent pas prêt à tout gérer soi-même. Il faut avoir la liberté de demander. Ce suivi est alors choisi et non imposé.

*« Mon partenaire a eu une assistante sociale. Moi j'ai trouvé cela si important que j'ai voulu la garder quand il est décédé. Je suis contente que je l'ai eue les deux dernières années.*

*Elle a voulu maintenant céder la gestion. Elle veut prendre sa retraite à un certain moment et elle m'a dit : « Quand je suis partie, alors vous devez vous mettre d'accord avec autrui. »*

*Moi, je suis contente d'elle et je ne veux pas la quitter. Alors notre collaboration a été prolongée.*

*Mon ami va aussi déménager chez moi. J'ai pris contact avec ses deux assistants. Ils vont aussi me soutenir quand il y aurait un problème. Cela j'ai maintenant arrangé.*

*J'ai invité les trois assistants chez moi à prendre un café. J'ai un bon contact avec les trois.*

*J'ai demandé s'ils voudraient collaborer, parce que nous habitons maintenant ensemble. « Certainement » a été leur réponse.*

*Après, ils sont rentrés ensemble. Je ne sais pas s'ils se sont réunis ou s'ils ont pris des décisions. Cela ne m'intéresse pas. Tout est réglé, le loyer et les charges sont partagés. »*